



Maison Familiale Rurale  
Sainte Florine

## La Formation Par Alternance au Service de l'Insertion

### Cycle d'Orientation à projet professionnel

4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> EA -

Diplôme National du  
Brevet

### APPRENTISSAGE

CAP « M.B.C »  
Maintenance des  
Bâtiments  
en Collectivité

Formation  
professionnelle  
Cycle Bac Pro  
« Services aux  
Personnes et Aux  
Territoires »  
(niveau IV)

- Accès au niveau III (BTS)
- Entrée dans la vie active
- Préparation aux concours  
(aide-soignante, infirmière)
- Stages professionnels à  
l'étranger

### Formation Continue

- Validation des Acquis  
de l'Expérience
- Formation continue en  
alternance, DEAES,

### Centre d'hébergement

- Accueil de groupes
- Stages de formation  
(BAFA, ...)
- Classes découvertes
- Capacité 120 lits

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



ÉTABLISSEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT  
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Aux Parents et élèves  
de la classe de 4<sup>ème</sup>

Objet : plan de continuité pédagogique

Sainte-Florine, le 13 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément au discours qui a été formulé par Monsieur le Président de la République, sur la décision de la fermeture des Etablissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, la MFR de Sainte-Florine sera également fermée.

Nous organiserons la continuité pédagogique de la manière suivante :

- 1 - le formateur (trice) responsable du module/ matière prépare les consignes, les cours ainsi que le travail à effectuer par l'élève et, le donnera au Responsable de Classe.
- 2 - Le formateur (trice) Responsable de la Classe se charge de réunir les cours, le travail à effectuer par l'élève et l'envoie par E.mail à l'élève et aux parents.
  - ✓ Nous proposons qu'un élève doit travailler en moyenne 4 H par jour (2 H le matin et 2 H l'après-midi)
  - ✓ L'élève doit travailler dans un endroit calme, sans téléphone portable, et sans jeux.
  - ✓ Les parents contrôlent le travail et assurent la continuité pédagogique à la maison. C'est de leurs responsabilités.

Dans le cas où l'élève a des difficultés :

- ✓ D'ordre pédagogique, liées au module/matière, il doit rentrer en contact avec le Formateur (trice), responsable de la matière/du module concerné, par E.mail.
- ✓ Pour l'expédition des devoirs, les cours, l'élève ou ses parents doivent contacter le Responsable de Classe, par E.mail, ou par téléphone le jour de permanence de ce formateur.

Ci-joint :

- 1 - Le tableau des Formateurs (trices) responsables des modules/matières, des Responsables de Classe et de leur E.mail.
- 2 - Le tableau des permanences quotidiennes de l'équipe (du lundi au vendredi) : les permanences auront lieu de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H

**En cas de problème ou d'une urgence, vous pouvez rentrer en contact avec M.MANAR Directeur, soit par Email, soit par Téléphone :**

- Email : [majid.manar@mfr.asso.fr](mailto:majid.manar@mfr.asso.fr)
- Tél : 06 - 81 - 86 - 00 - 76

Concernant les stages :

Les élèves doivent aller en stage sauf en cas de maladie ou, si l'entreprise ou, la structure, les refusent. Dans ce cas les parents doivent informer la MFR soit par E.mail, soit par téléphone durant les heures de permanence de la MFR.

Nous espérons répondre aux attentes des familles et des élèves, et que cette organisation de la continuité pédagogique soit profitable à tous.

Restant à votre disposition, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Directeur,

A. MANAR

6, Rue Jean Catinot – 43250 SAINTE-FLORINE . Tél.04 73 54 19 31 . Fax 04 73 54 32 30

mail : [mfr.ste.florine@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste.florine@mfr.asso.fr) site web : [www.mfr-steflorine.fr](http://www.mfr-steflorine.fr)



Maison Familiale Rurale  
Sainte Florine

## La Formation Par Alternance au Service de l'Insertion

### Cycle d'Orientation à projet professionnel

4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> EA-

Diplôme National du  
Brevet

### APPRENTISSAGE

CAP « M.B.C »  
Maintenance des  
Bâtiments  
en Collectivité

Formation  
professionnelle  
Cycle Bac Pro  
« Services aux  
Personnes et Aux  
Territoires »  
(niveau IV)

- Accès au niveau III (BTS)
- Entrée dans la vie active
- Préparation aux concours (aide-soignante, infirmière)
- Stages professionnels à l'étranger

### Formation Continue

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue en alternance; DEAES,

### Centre d'hébergement

- Accueil de groupes
- Stages de formation (BAFA, ...)
- Classes découvertes
- Capacité 120 lits

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Aux Parents et élèves  
de la classe de 3<sup>ème</sup>

Objet : plan de continuité pédagogique

Sainte-Florine, le 13 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément au discours qui a été formulé par Monsieur le Président de la République, sur la décision de la fermeture des Etablissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, la MFR de Sainte-Florine sera également fermée.

Nous organiserons la continuité pédagogique de la manière suivante :

1 - le formateur (trice) responsable du module/ matière prépare les consignes, les cours ainsi que le travail à effectuer par l'élève et, le donnera au Responsable de Classe.

2 - Le formateur (trice) Responsable de la Classe se charge de réunir les cours, le travail à effectuer par l'élève et l'envoi par E.mail à l'élève et aux parents.

- ✓ Nous proposons qu'un élève doit travailler en moyenne 4 H par jour (2 H le matin et 2 H l'après-midi)
- ✓ L'élève doit travailler dans un endroit calme, sans téléphone portable, et sans jeux.
- ✓ Les parents contrôlent le travail et assurent la continuité pédagogique à la maison. C'est de leurs responsabilités.

Dans le cas où l'élève a des difficultés :

- ✓ D'ordre pédagogique, liées au module/matière, il doit rentrer en contact avec le Formateur (trice), responsable de la matière/du module concerné, par E.mail.
- ✓ Pour l'expédition des devoirs, les cours, l'élève ou ses parents doivent contacter le Responsable de Classe, par E.mail, ou par téléphone le jour de permanence de ce formateur.

Ci-joint :

1 - Le tableau des Formateurs (trices) responsables des modules/matières, des Responsables de Classe et de leur E.mail.

2 - Le tableau des permanences quotidiennes de l'équipe (du lundi au vendredi) : les permanences auront lieu de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H

**En cas de problème ou d'une urgence, vous pouvez rentrer en contact avec M.MANAR Directeur, soit par Email, soit par Téléphone :**

- Email : [majid.manar@mfr.asso.fr](mailto:majid.manar@mfr.asso.fr)
- Tél : 06 - 81 - 86 - 00 - 76

Concernant les stages :

Les élèves doivent aller en stage sauf en cas de maladie ou, si l'entreprise ou, la structure, les refusent. Dans ce cas les parents doivent informer la MFR soit par E.mail, soit par téléphone durant les heures de permanence de la MFR.

Nous espérons répondre aux attentes des familles et des élèves, et que cette organisation de la continuité pédagogique soit profitable à tous.

Restant à votre disposition, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Directeur,

A. MANAR

6, Rue Jean Catinot – 43250 SAINTE-FLORINE . Tél.04 73 54 19 31 . Fax 04 73 54 32 30

mail : [mfr.ste.florine@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste.florine@mfr.asso.fr) site web : [www.mfr-steflorine.fr](http://www.mfr-steflorine.fr)



Maison Familiale Rurale  
Sainte Florine

## La Formation Par Alternance au Service de l'Insertion

Cycle d'Orientation à  
projet professionnel

4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> EA-

Diplôme National du  
Brevet

APPRENTISSAGE

CAP « M.B.C »  
Maintenance des  
Bâtiments  
en Collectivité

Formation  
professionnelle  
Cycle Bac Pro  
« Services aux  
Personnes et Aux  
Territoires »  
(niveau IV)

Accès au niveau III (BTS)  
Entrée dans la vie active  
Préparation aux concours  
(aide-soignante, infirmière)  
Stages professionnels à  
l'étranger

Formation Continue

Validation des Acquis  
de l'Expérience  
Formation continue en  
alternance, DEAES,

Centre d'hébergement

Accueil de groupes  
Stages de formation  
(BAFA, ...)  
Classes découvertes  
Capacité 120 lits

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



ÉTABLISSEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT  
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Aux Parents et élèves  
de la classe de 2<sup>nd</sup>e

Sainte-Florine, le 13 mars 2020

Objet : plan de continuité pédagogique

Mesdames, Messieurs,

Conformément au discours qui a été formulé par Monsieur le Président de la République, sur la décision de la fermeture des Etablissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, la MFR de Sainte-Florine sera également fermée.

Nous organiserons la continuité pédagogique de la manière suivante :

1 - le formateur (trice) responsable du module/ matière prépare les consignes, les cours ainsi que le travail à effectuer par l'élève et, le donnera au Responsable de Classe.

2 - Le formateur (trice) Responsable de la Classe se charge de réunir les cours, le travail à effectuer par l'élève et l'envoi par E.mail à l'élève et aux parents.

- ✓ Nous proposons qu'un élève doit travailler en moyenne 4 H par jour (2 H le matin et 2 H l'après-midi)
- ✓ L'élève doit travailler dans un endroit calme, sans téléphone portable, et sans jeux.
- ✓ Les parents contrôlent le travail et assurent la continuité pédagogique à la maison. C'est de leurs responsabilités.

Dans le cas où l'élève a des difficultés :

- ✓ D'ordre pédagogique, liées au module/matière, il doit rentrer en contact avec le Formateur (trice), responsable de la matière/du module concerné, par E.mail.
- ✓ Pour l'expédition des devoirs, les cours, l'élève ou ses parents doivent contacter le Responsable de Classe, par E.mail, ou par téléphone le jour de permanence de ce formateur.

Ci-joint :

1 - Le tableau des Formateurs (trices) responsables des modules/matières, des Responsables de Classe et de leur E.mail.

2 - Le tableau des permanences quotidiennes de l'équipe (du lundi au vendredi) : les permanences auront lieu de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H

**En cas de problème ou d'une urgence, vous pouvez rentrer en contact avec M.MANAR Directeur, soit par Email, soit par Téléphone :**

- Email : [majid.manar@mfr.asso.fr](mailto:majid.manar@mfr.asso.fr)
- Tél : 06 - 81 - 86 - 00 - 76

Concernant les stages :

Les élèves doivent aller en stage sauf en cas de maladie ou, si l'entreprise ou, la structure, les refusent. Dans ce cas les parents doivent informer la MFR soit par E.mail, soit par téléphone durant les heures de permanence de la MFR.

Nous espérons répondre aux attentes des familles et des élèves, et que cette organisation de la continuité pédagogique soit profitable à tous.

Restant à votre disposition, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Directeur,

A. MANAR

6, Rue Jean Catinot – 43250 SAINTE-FLORINE . Tél.04 73 54 19 31 . Fax 04 73 54 32 30

mail : [mfr.ste.florine@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste.florine@mfr.asso.fr) site web : [www.mfr-steflorine.fr](http://www.mfr-steflorine.fr)



Maison Familiale Rurale  
Sainte Florine

## La Formation Par Alternance au Service de l'Insertion

Cycle d'Orientation à  
projet professionnel

4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> EA-

Diplôme National du  
Brevet

APPRENTISSAGE

CAP « M.B.C »  
Maintenance des  
Bâtiments  
en Collectivité

Formation  
professionnelle  
Cycle Bac Pro  
« Services aux  
Personnes et Aux  
Territoires »  
(niveau IV)

- Accès au niveau III (BTS)
- Entrée dans la vie active
- Préparation aux concours  
(aide-soignante, infirmière)
- Stages professionnels à  
l'étranger

Formation Continue

- Validation des Acquis  
de l'Expérience
- Formation continue en  
alternance, DEAES,

Centre d'hébergement

- Accueil de groupes
- Stages de formation  
(BAFA, ...)
- Classes découvertes
- Capacité 120 lits

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



ÉTABLISSEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT  
Avec le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Aux Parents et élèves  
de la classe de 1<sup>ère</sup> BAC PRO « SAPAT »

Sainte-Florine, le 13 mars 2020

Objet : plan de continuité pédagogique

Mesdames, Messieurs,

Conformément au discours qui a été formulé par Monsieur le Président de la République, sur la décision de la fermeture des Etablissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, la MFR de Sainte-Florine sera également fermée.

Nous organiserons la continuité pédagogique de la manière suivante :

1 - le formateur (trice) responsable du module/ matière prépare les consignes, les cours ainsi que le travail à effectuer par l'élève et, le donnera au Responsable de Classe.

2 - Le formateur (trice) Responsable de la Classe se charge de réunir les cours, le travail à effectuer par l'élève et l'envoi par E.mail à l'élève et aux parents.

- ✓ Nous proposons qu'un élève doit travailler en moyenne 4 H par jour (2 H le matin et 2 H l'après-midi)
- ✓ L'élève doit travailler dans un endroit calme, sans téléphone portable, et sans jeux.
- ✓ Les parents contrôlent le travail et assurent la continuité pédagogique à la maison. C'est de leurs responsabilités.

Dans le cas où l'élève a des difficultés :

- ✓ D'ordre pédagogique, liées au module/matière, il doit rentrer en contact avec le Formateur (trice), responsable de la matière/du module concerné, par E.mail.
- ✓ Pour l'expédition des devoirs, les cours, l'élève ou ses parents doivent contacter le Responsable de Classe, par E.mail, ou par téléphone le jour de permanence de ce formateur.

Ci-joint :

1 - Le tableau des Formateurs (trices) responsables des modules/matières, des Responsables de Classe et de leur E.mail.

2 - Le tableau des permanences quotidiennes de l'équipe (du lundi au vendredi) : les permanences auront lieu de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H

**En cas de problème ou d'une urgence, vous pouvez rentrer en contact avec M.MANAR Directeur, soit par Email, soit par Téléphone :**

- Email : [majid.manar@mfr.asso.fr](mailto:majid.manar@mfr.asso.fr)
- Tél : 06 - 81 - 86 - 00 - 76

Concernant les stages :

Les élèves doivent aller en stage sauf en cas de maladie ou, si l'entreprise ou, la structure, les refusent. Dans ce cas les parents doivent informer la MFR soit par E.mail, soit par téléphone durant les heures de permanence de la MFR.

Nous espérons répondre aux attentes des familles et des élèves, et que cette organisation de la continuité pédagogique soit profitable à tous.

Restant à votre disposition, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Directeur,

A. MANAR

6, Rue Jean Catinot – 43250 SAINTE-FLORINE . Tél.04 73 54 19 31 . Fax 04 73 54 32 30

mail : [mfr.ste.florine@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste.florine@mfr.asso.fr) site web : [www.mfr-steflorine.fr](http://www.mfr-steflorine.fr)



Maison Familiale Rurale  
Sainte Florine

Ensemble, réussir autrement

## La Formation Par Alternance au Service de l'Insertion

Cycle d'Orientation à  
projet professionnel

4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> EA-

Diplôme National du  
Brevet

APPRENTISSAGE

CAP « M.B.C »

Maintenance des  
Bâtiments  
en Collectivité

Formation  
professionnelle  
Cycle Bac Pro  
« Services aux  
Personnes et Aux  
Territoires »  
(niveau IV)

Accès au niveau III (BTS)  
Entrée dans la vie active  
Préparation aux concours  
(aide-soignante, infirmière)  
Stages professionnels à  
l'étranger

Formation Continue

Validation des Acquis  
de l'Expérience  
Formation continue en  
alternance, DEAES,

Centre d'hébergement

Accueil de groupes  
Stages de formation  
(BAFA, ...)  
Classes découvertes  
Capacité 120 lits

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Aux Parents et élèves  
de la classe de Terminale

Sainte-Florine, le 13 mars 2020

Objet : plan de continuité pédagogique

Mesdames, Messieurs,

Conformément au discours qui a été formulé par Monsieur le Président de la République, sur la décision de la fermeture des Etablissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, la MFR de Sainte-Florine sera également fermée.

Nous organiserons la continuité pédagogique de la manière suivante :

1 - le formateur (trice) responsable du module/ matière prépare les consignes, les cours ainsi que le travail à effectuer par l'élève et, le donnera au Responsable de Classe.

2 - Le formateur (trice) Responsable de la Classe se charge de réunir les cours, le travail à effectuer par l'élève et l'envoi par E.mail à l'élève et aux parents.

\* Nous proposons qu'un élève doit travailler en moyenne 4 H par jour (2 H le matin et 2 H l'après-midi)

\* L'élève doit travailler dans un endroit calme, sans téléphone portable, et sans jeux.

3 - **Concernant le rapport de stage l'élève doit rentrer en contact directement avec son tuteur**

\* Les parents contrôlent le travail et assurent la continuité pédagogique à la maison. C'est de leurs responsabilités.

Dans le cas où l'élève a des difficultés :

- ✓ D'ordre pédagogique, liées au module/matière, il doit rentrer en contact avec le Formateur (trice), responsable de la matière/du module concerné, par E.mail.
- ✓ Pour l'expédition des devoirs, les cours, l'élève ou ses parents doivent contacter le Responsable de Classe, par E.mail, ou par téléphone le jour de permanence de ce formateur.

Ci-joint :

1 - Le tableau des Formateurs (trices) responsables des modules/matières, des Responsables de Classe et de leur E.mail.

2 - Le tableau des permanences quotidiennes de l'équipe (du lundi au vendredi) : les permanences auront lieu de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H

**En cas de problème ou d'une urgence, vous pouvez rentrer en contact avec M.MANAR Directeur, soit par Email, soit par Téléphone :**

- Email : [majid.manar@mfr.asso.fr](mailto:majid.manar@mfr.asso.fr)

- Tél : 06 - 81 - 86 - 00 - 76

Concernant les stages :

Les élèves doivent aller en stage sauf en cas de maladie ou, si l'entreprise ou, la structure, les refusent. Dans ce cas les parents doivent informer la MFR soit par E.mail, soit par téléphone durant les heures de permanence de la MFR.

Nous espérons répondre aux attentes des familles et des élèves, et que cette organisation de la continuité pédagogique soit profitable à tous.

Restant à votre disposition, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Directeur,

A. MANAR

6, Rue Jean Catinot – 43250 SAINTE-FLORINE . Tél.04 73 54 19 31 . Fax 04 73 54 32 30

mail : [mfr.ste.florine@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste.florine@mfr.asso.fr)

site web : [www.mfr-steflorine.fr](http://www.mfr-steflorine.fr)



Maison Familiale Rurale  
Sainte Florine

# La Formation Par Alternance au Service de l'Insertion

Aux stagiaires DEAES 2019/2020

Sainte Florine, le 13 mars 2020

Cycle d'Orientation à  
projet professionnel

4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> EA

Diplôme National du  
Brevet

APPRENTISSAGE

CAP « M.B.C »

Maintenance des  
Bâtiments  
en Collectivité

Formation  
professionnelle  
Cycle Bac Pro

« Services aux  
Personnes et Aux  
Territoires »  
(niveau IV)

Accès au niveau III (BTS)

Entrée dans la vie active

Préparation aux concours

aide-soignante, infirmière)

Stages professionnels à

l'étranger

Formation Continue

Validation des Acquis

de l'Expérience

Formation continue en

alternance, :DEAES,

Centre d'hébergement

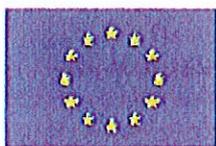
Accueil de groupes

Stages de formation

(BAFA, ...)

Classes découvertes

Capacité 120 lits



UNION EUROPÉENNE



Objet : Plan de continuité pédagogique.

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez le Président de la République a pris la décision de fermer les établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020.

Suite à cela, la formation DEAES en présentielle ne sera pas assurée à la Maison Familiale. Par conséquent nous organiserons la continuité pédagogique pour tous nos apprenants de la manière suivante :

1 - le formateur (trice) responsable de la matière (DF) prépare les consignes, les cours et le travail à effectuer par le stagiaire et le donne au responsable du groupe DEAES.

2 - Le formateur (trice) responsable du groupe se charge de réunir les cours, le travail à effectuer, et l'envoi par E.mail au stagiaire.

✓ Nous proposons de travailler en moyenne 4 H par jour (2 H le matin et 2 H l'après-midi).

✓ Vous devez travailler dans un endroit calme, propice à l'assimilation des savoirs.

Dans le cas où vous avez des difficultés :

✓ D'ordre pédagogique, liées au DF, rentrer en contact avec le formateur (trice), responsable du DF directement, par E.mail.

✓ D'ordre d'envoi, rentrer en contact, avec la responsable du groupe, par E.mail, ou par téléphone le jour de sa permanence.

Ci-joint :

1 - Le tableau des DF, des formateurs (trices) responsables de ces DF, les responsables du groupe et de leur E.mail.

2- Le tableau des permanences de l'équipe par jour, du lundi au vendredi : les permanences se feront de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H

**Dans le cas d'un problème ou d'une urgence, vous pouvez rentrer en contact avec M.MANAR directeur, soit par Email, soit par Téléphone :**

Email : [majid.manar@mfr.asso.fr](mailto:majid.manar@mfr.asso.fr)

TEL : 06 - 81 - 86 - 00 - 76

**Fermeture des établissements (Consignes COVID 19 pour les établissements de formation en travail social et organisation des certifications) : consignes : DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes**

**Les établissements de formation en travail social ne doivent plus accueillir d'apprenants dès lundi 16 mars 2020.**

Des dispositifs d'enseignement à distance doivent être proposés dans la mesure du possible.

Les contraintes réglementaires liées à l'obtention des diplômes (durée de formation, durée de stage ...) seront adaptées par la DGCS.

Nous espérons répondre à vos attentes et que cette organisation de la continuité pédagogique soit profitable à tous.

Restant à votre disposition, veuillez agréer mesdames, messieurs, nos salutations distinguées.

Le Directeur,  
M.MANAR

6, Rue Jean Catinot – 43250 SAINTE-FLORINE . Tél.04 73 54 19 31 . Fax 04 73 54 32 30

mail : [mfr.ste.florine@mfr.asso.fr](mailto:mfr.ste.florine@mfr.asso.fr) site web : [www.mfr-steflorine.fr](http://www.mfr-steflorine.fr)

Association loi 1901. Établissement de l'enseignement agricole privé laïque sous contrat de participation au service public d'éducation et d'orientation.